



Mise à jour 2024

<b>Action : H</b>	<b>Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles</b>
-------------------	--

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Certaines pratiques agricoles, par l'<b>usage d'antiparasitaires, de pesticides</b> et par le remembrement, nuisent à l'état de conservation des populations de chauves-souris utilisant l'espace agricole. En Ile-de-France, les espaces agricoles représentent 49% de la surface régionale et sont particulièrement concernés par ces pratiques et sont également <b>très pauvres en éléments supports</b> (haies, bandes enherbées...) favorables au déplacement des chauves-souris.</p> <p>Il s'agit ici de concilier les pratiques agricoles et la préservation des Chiroptères, en favorisant le maintien des populations de chauves-souris dans les exploitations agricoles (elles constituent par ailleurs de très bons alliés dans la lutte contre les ravageurs de culture), et également de sensibiliser les éleveurs et centres équestres à l'<b>utilisation de vermifuges moins néfastes pour les chauves-souris</b>.</p>
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Concilier pratiques agricoles et préservation des Chiroptères, favoriser le maintien des populations de Chiroptères <b>dans les exploitations agricoles</b>. Sensibiliser les éleveurs et les centres équestres à l'utilisation de vermifuges moins néfastes pour les chauves-souris</p>
<b>Axe de travail</b>	Connaître, protéger et informer
<b>Acquis PRA 2012-2016</b>	Synthèse bibliographique concernant l'utilisation des vermifuges néfastes aux chiroptères dans le cadre de l'action R14 du premier plan régional d'actions
<b>Aquis première moitié du PRA 2018-2023</b>	<p><b>Bilan 2019</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Intervention de Grégoire Loïs aux journées du GAB en juin.</li></ul> <p><b>Bilan 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Programme inventaire naturaliste sur des fermes Bio : Le GAB îdF et l'ARB îdF ont lancé un programme d'inventaires naturalistes des fermes bio. L'objectif de ces inventaires protocolés est d'objectiver les résultats et de définir une liste de préconisations (IAE ou de pratiques favorables) pour ensuite passer à la mise en œuvre d'aménagements. Actuellement en test au sein des établissements agricoles et leurs exploitations, ainsi que sur une exploitation pilote à Coignières (10 audiomoth sur 600ha).</li></ul> <p><b>Bilan 2021</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Programme inventaire naturaliste sur des fermes Bio : Poursuite du programme d'inventaires naturalistes des fermes bio lancé par le GAB îdF et l'ARB îdF.</li></ul> <p><b>Bilan 2023</b> A rédiger</p>



<b>Actions à envisager sur le territoire</b>	<p>Informé et sensibiliser sur le rôle que peuvent apporter les chauves-souris comme auxiliaire de culture :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Recenser les projets et pratiques favorables aux chauves-souris (plantations de haies, conversion agriculture biologique...) et les diffuser aux exploitations, éleveurs et centres équestres.</li><li>• Prise en compte des chauves-souris dans la mise en place de programme régionaux avec les chambres d'agriculture (ECOPHYTO...).</li></ul> <p>Informé et sensibiliser sur les effets de certaines pratiques agricoles sur les populations de chauves-souris :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Diffuser les recommandations de traitement du bétail, pour concilier bon état sanitaire du troupeau et pratiques environnementales durables et favorables aux chauves-souris ;</li><li>• Sensibiliser les éleveurs et les centres équestres (réunions d'information, lettres d'information, diffusion des recommandations et études en rapport avec les traitements parasitaires...).</li></ul> <p>Mise en place d'opérations pilotes pour mettre en œuvre et suivre des actions concrètes en faveur des chauves-souris (aménagement du bâti, pose de gîtes artificiels, plantations...) avec le GAB IDF et/ou d'autres exploitants agricoles. En se basant par exemple sur l'exemple de "réensauvager la ferme"</p>
<b>Espèce prioritaire</b>	Toutes les espèces
<b>Espèces associées</b>	Toutes les espèces
<b>Indicateurs de suivi / réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Actions réalisées sur la thématique agriculture et chauves-souris</li><li>• Partenariats engagés ou acteurs sensibilisés</li><li>• mise en avant des actions linéaire de haies plantées (sources potentielles : fédération de chasse ou conseil régional)</li><li>• Nombre d'opérations pilotes en faveur des chauves-souris avec des exploitants agricoles</li><li>• Nombre d'éleveurs et centres équestres sensibilisés</li><li>• Diffusion des recommandations concernant le traitement du bétail</li></ul>
<b>Pilote de l'action / Pilote associée</b>	<b>Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France</b>
<b>Partenaires principaux / Partenaires potentiels</b>	Groupement Agriculteurs Biologiques Région Ile de France (GAB), DRIAFF, Chambres d'agriculture, Centres équestres, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, Agrof'île, Terre et cité, le Triangle vert, Coeur d'Essonne agglomération, la plaine de Versailles, les quatre PNR franciliens.
<b>Lien avec les autres actions du PRA Chiroptères</b>	Action E : Suivre et protéger les gîtes souterrains Action F : Suivre et protéger les gîtes dans les bâtiments Action C : Prise en compte des chauves-souris dans les aménagements en Ile de France Action I : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser.



## Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

<b>Exemples d'espèces hors chiroptères bénéficiant de l'action</b>	Une grande partie de la faune et de la flore des milieux agricoles. Les coléoptères en milieu forestier.
<b>Perspective à long terme</b>	Reconnexion des trames, diminution des impacts phytosanitaires, prendre la direction d'une agriculture plus respectueuse de la biodiversité.
<b>Actions prévues sur la période 2024-2027</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Se rapprocher de différents partenaires potentiels comme le GAB, des associations, la fédération des chasseurs pour intégrer le volet chiroptères à leurs actions.<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Mettre en place une animation de réseau.</li></ul></li><li>• Mettre en place de programmes pilotes pour mettre en œuvre et suivre des actions concrètes en faveur des chauves-souris dans les exploitations agricoles ;</li><li>• Interagir avec le PNA pour diffuser les recommandations de traitement du bétail, pour concilier bon état sanitaire du troupeau et pratiques environnementales durables et favorables aux chauves-souris.</li><li>• Interagir avec le PNA pour sensibiliser les éleveurs et les centres équestres (réunions d'information, lettres d'information, diffusion des recommandations et études en rapport avec les traitements parasitaires...)</li><li>• participer à l'édition d'un guide sur Agriculture et biodiversité</li><li>• communiquer via la newsletter du Plan sur les programmes en place.</li></ul>
<b>Financement mobilisable</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fond vert, appels à projets de la région, OFB, financement de fondations...</li></ul>
<b>Bénévolat valorisé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• mise en place de suivis vigie-chiro sur des exploitations agricoles.</li></ul>